

contre les 80 km/h

« 10 km/h de moins pour sauver plus de vies »



Pierre Hory, Bernard Daguet et Hugues Métille (de g à dr) appellent les motards à se mobiliser en vue de la manifestation nationale du samedi 14 avril qui aura de la résonance dans l'Aire urbaine. Photos Christian LEMONTEY



Du chemin de fer à la route, le printemps est décidément contestataire. Photo Christian LEMONTEY

Ces 80 km/h ne tombent pas comme un cheveu sur le bitume chaud. Ils s'inscrivent dans le contexte d'une hausse de la mortalité depuis 2014. Le nombre de décès a augmenté de 2,3 % en 2015 par rapport à 2014, de 0,5 % en 2016 et de 0,9 % l'an dernier. Ainsi donc le gouvernement Macron est-il passé à l'offensive pour inverser la courbe en pointant du doigt la vitesse comme premier facteur causal des accidents. La sécurité routière estime, en effet, que la vitesse excessive ou inadaptée est intervenue dans 32 % des accidents en 2016. Fort de ce constat, une expérimentation à 80 km/h a été lancée sur trois tronçons dont le RN 57 en Haute-Saône. Alors qu'elle n'a pas fait l'objet d'analyses fouillées, en tous les cas que l'abaissement de la vitesse n'a pas donné de résultats « probants », l'État annonce en décembre que la limitation à 80 km/h sur 400 000 kilomètres du réseau secondaire sera actée par décret dès le 1^{er} juillet 2018. Ce à l'issue d'un Comité interministériel de la sécurité routière (CISR). « Sans qu'au préalable, le Conseil national pour la sécurité routière (CNSR) composé

d'un grand nombre d'associations dont la FFMC n'ait été invitée à réfléchir sur la question et à donner son avis », déplore Gérard Daguet. « L'État a mis la charrue avant les bœufs. S'agissant d'une mesure qui impacte tous les usagers de la route, il n'est pas normal que les associations les représentant n'aient pas voix au chapitre ».

Les associations sont à ce point remontées qu'elles ont exprimé leur colère dans des missives adressées aux députés et sénateurs. Dans le même temps Emmanuel Barbe, le délégué interministériel à la sécurité routière a été auditionné par les sénateurs. Ceux-ci s'interrogent sur le bien-fondé de la limitation à 80 km/h « dont l'expérimentation a été bâclée ». Bombardé de questions, le délégué ne sera pas ménagé pendant les deux heures d'une séance sous haute tension. Dans son tour de France « pour vendre ses 80 km/h », Emmanuel Barbe s'arrête vendredi à la préfecture de Belfort. Une délégation de la FFMC est invitée. « Nous y serons. Aura-t-on droit à la parole ? En tous les cas, on saura quoi lui dire... »

« Ces moniteurs qui n'ont jamais mis les fesses sur une selle »

« Je connais des auto-écoles qui ne délivrent par le permis de conduire mais une autorisation administrative de rouler », confiait récemment un gendarme à Bernard Daguet. Un trait d'humour noir pour dire que certains jeunes conducteurs se retrouvent lâchés dans la jungle urbaine sans maîtriser les codes de la conduite et de la circulation. « Et que dire des moniteurs de moto-écoles qui n'ont jamais mis les fesses sur une selle. Scandaleux. Après on vient nous seriner sur le 80 km/h. ça n'a pas de sens », se fâche le moniteur de la FFMC, convaincu, comme ses collègues militants, qu'on peut réduire le nombre de morts sur les routes en optant non pas pour une politique répressive mais éducative. Comme proposer gratuitement des stages de sécurité routière dans les 12-24 mois après le passage du permis ou tous les

dix ans à l'attention de tous les conducteurs, « au lieu de les rendre obligatoires, payants et seulement destinés à la récupération de points ». La formation, c'est l'un des chevaux de bataille de la FFMC. Elle propose des stages à l'attention des adultes, « des motards débutants, des gens qui ont peur, des pistards ou des confirmés ». La formation a d'ailleurs reçu un label européen pour sa qualité. « Nous allons aussi dans les collèges et les lycées pour y faire de l'éducation routière auprès des jeunes, futurs usagers. Notamment pour leur apprendre à bien s'équiper donc à se protéger », insiste Pierre Hory. « Comme à la sortie de l'hiver, nous proposons aux motards une journée « reprise du guidon » avec des ateliers et des bons conseils pour se remettre en selle. Que diable, la formation tombe sous le coup du bon sens ».



« La formation ça marche. Évidemment, ça coûte de l'argent mais ce sont de meilleurs comportements qui épargneront des vies ». Photo L.V.